



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **27 avril 2018**

Délibération n° 2018-2755

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Coopération décentralisée - Nouveau programme 3F avec la Région Haute-Matsiatra sur 3 ans - Année 1 - Mise en place d'une filière d'assainissement intégrée pour la Commune de Fianarantsoa à Madagascar - Attribution d'une subvention - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Diamantidis

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 10 avril 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 2 mai 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, M. Cochet, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, M. Uhlrich, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Coulon), Galliano, Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Poulain (pouvoir à M. Germain), Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), Berra (pouvoir à Mme Nachury), M. Boumertit (pouvoir à Mme Burricand), Mme Burillon (pouvoir à M. Crimier), MM. Cohen (pouvoir à M. Barret), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à Mme Balas), Mme de Malliard (pouvoir à Mme Corsale), MM. Gachet, Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), M. Passi, Mme Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vaganay (pouvoir à Mme Millet).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Beautemps.

Conseil du 27 avril 2018**Délibération n° 2018-2755**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Coopération décentralisée - Nouveau programme 3F avec la Région Haute-Matsiatra sur 3 ans - Année 1 - Mise en place d'une filière d'assainissement intégrée pour la Commune de Fianarantsoa à Madagascar - Attribution d'une subvention - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 avril 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Communauté urbaine de Lyon et la Région Haute-Matsiatra à Madagascar sont partenaires d'une coopération décentralisée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement depuis 2006. Cette coopération traduit la volonté de la Métropole de Lyon de contribuer à atteindre les objectifs du développement durable en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement. Elle traduit également la volonté d'impulsion de la Région Haute-Matsiatra dans le secteur de l'eau et de l'assainissement afin d'accompagner les Communes du territoire de la Haute-Matsiatra à développer leurs compétences et améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations.

Depuis 2006, 3 programmes de coopération se sont succédés. Depuis 2016, le programme Eaurizon est en cours. Il est dans la continuité des précédents et porte sur des actions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Sous l'impulsion de ce programme, la Commune de Fianarantsoa, en collaboration avec la Région Haute-Matsiatra, a souhaité lancer le "programme 3F", qui vise la mise en place d'une filière globale de gestion des eaux usées et des excréta sur l'ensemble de la ville.

L'assainissement en milieu urbain est une activité complexe et coûteuse à mettre en œuvre du fait de la concentration de l'habitat et de l'absence de filière de collecte et de traitement des boues de vidange.

Financièrement, mais également techniquement, travailler sur des réseaux d'assainissement collectif est peu envisageable pour le programme Eaurizon. Le programme a donc choisi, après un appel à manifestation, de travailler sur la mise en place d'une filière d'assainissement dans la Commune de Fianarantsoa en association avec le groupement Solutions intégrées d'assainissement (SIA) bureau d'études - Practica organisation non gouvernementale hollandaise ayant déjà une forte expérience en la matière.

II - Objectifs du programme 3F

Le programme 3F vise à améliorer durablement les conditions sanitaires et environnementales à Fianarantsoa en structurant la gestion des excréta et des eaux usées. Plus spécifiquement, son objectif est d'améliorer l'accès des populations à des équipements et services de gestion des excréta abordables, hygiéniques et durables.

Sur la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2021, soit 3 ans, ce programme œuvrera pour le développement et la capitalisation de services et solutions d'assainissement innovants : blocs sanitaires publics multi-services, services de vidange hygiéniques, valorisation des boues de vidange en engrais ou en énergie, pilotage et contrôle de la filière de gestion des boues de vidange à l'aide d'une application mobile.

III - Programme 3F en 2 phases

Ce projet de mise en place d'une filière d'assainissement urbain sur le territoire de la Commune de Fianarantsoa a été découpé en 2 phases.

La 1ère s'est déroulée sur la période 2016-2017. Elle a été conduite dans le cadre des activités du programme Eaurizon et a consisté en la réalisation d'une étude diagnostic afin d'identifier la stratégie idoine à adopter. Cette 1ère phase d'étude est désormais bouclée.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les points suivants :

- la moitié des volumes de boues de vidange, soit 3 000 mètres cubes, sont aujourd'hui gérés de manière risquée,
- un enjeu important est identifié autour des blocs sanitaires qui sont très fréquentés par la population,
- une réglementation communale de l'assainissement doit être établie, tout en renforçant la position de maître d'ouvrage de la Commune.

Les études sont de qualité et confirment l'intérêt d'intervenir sur la thématique à Fianarantsoa.

La 2ème phase, d'une plus grande ampleur, porte sur 3 années afin de mettre en œuvre, avec la Commune de Fianarantsoa, des activités répondant aux enjeux identifiés lors du diagnostic. D'un point de vue des activités à mener et des enjeux financiers, cette phase étant très importante, il n'était pas possible de l'intégrer au programme Eaurizon. La Métropole et son partenaire, la Région Haute-Matsiatra, ont donc choisi de mener ce programme indépendamment d'Eaurizon en recherchant de nouveaux co-financeurs.

IV - Principaux résultats visés du programme 3F

Sur la base des orientations stratégiques retenues par la Commune de Fianarantsoa et ses partenaires techniques à l'issue du diagnostic sanitaire, les résultats visés par le programme sont les suivants :

- la population fianaroise a accès à 10 nouveaux blocs sanitaires publics, gérés conformément à un cahier des charges et de manière économiquement viable,
- plus de 40 000 habitants sont couverts par un service durable de vidange, traitement et valorisation des boues,
- la Commune de Fianarantsoa acquiert des outils et compétences qui lui permettent de suivre et de planifier le développement des services d'assainissement de la ville.

Le programme 3F entreprend d'améliorer la gestion des excréta et des boues de vidange à Fianarantsoa pour le bénéfice de l'ensemble des habitants de la ville.

V - Plan de financement du programme 3F

Le programme 3F s'inscrit dans le cadre de la loi Oudin du 9 février 2005 et de la délibération n° 2005-2856 du Conseil de la Communauté urbaine de Lyon du 11 juillet 2005 qui fixe la participation à 0,4 % des recettes d'eau et d'assainissement de la Métropole, au titre de la solidarité internationale. Le budget de la coopération décentralisée avec Madagascar (programme Eaurizon + programme 3F) représentera environ 290 k€ par an en 2018, soit un quart du budget destiné à la coopération décentralisée.

Le budget du programme 3F est estimé, sur 3 ans, à un montant total de 850 k€ détaillé comme suit :

- la Métropole s'engage à hauteur de 150 k€,
- l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse a manifesté son intérêt pour participer à ce programme. Aussi, elle s'engage à hauteur de 400 k€,
- le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) a également décidé de subventionner à hauteur de 300 k€.

Au titre de l'exercice 2018 pour la 1ère année du programme 3F, la participation des différents partenaires au projet se répartit de la manière suivante :

	Métropole	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse	SIAAP	Total
programme 3F (en €) (1ère année)	50 000	120 000	100 000	270 000

La Métropole, chef de file de l'opération, recevra les co-financements de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et en assurera la gestion. La subvention versée à la Région Haute-Matsiatra par la Métropole s'élève, par conséquent, à un montant total de 170 k€ (parts Métropole et Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse).

L'apport de la Commune de Fianarantsoa est valorisé à hauteur de 317 k€ (mise à disposition de terrains, de bureaux, etc.) ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la mise en place du nouveau programme 3F, sur 3 ans (2018-2021) dont l'objectif est d'améliorer durablement la gestion des eaux usées dans la Commune de Fianarantsoa à Madagascar,

b) - l'attribution d'une subvention d'équipement de 170 k€ au profit de la Région Haute-Matsiatra dans le cadre du programme 3F pour l'année 2018,

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Région Haute-Matsiatra, domiciliée Palais des conseillers provinciaux - Tsianolondroa - 301 - Fianarantsoa à Madagascar définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention,

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - signer ladite convention,

b) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse une subvention de 400 k€ dans le cadre du programme 3F prévu sur une durée de 3 ans,

c) - accomplir toute démarche et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - La dépense de subvention d'équipement de 170 k€ sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2018 - compte 6742 - opération n° 1P20O2186.

4° - La recette à provenir de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse de 120 k€ sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2018 - compte 748 - opération n° 1P20O2186.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 mai 2018.